

Parce que le piéton est fragile

L'association ESPACE PIETON agit en faveur de la sécurité des piétons.

- Groupe de réflexion sur la sécurisation des passages pour piétons ainsi que sur la qualité des autres aménagements piétons.

- Echanges avec les collectivités locales et nationales, les associations et les organismes ayant des objectifs communs en France et à l'étranger.

Parce que marcher est sain et préserve l'environnement

L'association ESPACE PIETON encourage les déplacements à pied en zone urbaine, qu'ils soient utilitaires ou récréatifs.

Nos demandes

Nous demandons que la marche à pieds soit reconnue comme un mode de transport urbain à part entière.

Nous voulons que le principe de précaution "l'usager le plus fort fait attention au plus faible", soit inscrit dans le "code de la rue".

Nous militons pour une évolution de la signalisation des passages et circuits utilisés par les piétons.

Nous souhaitons une amélioration des infrastructures ainsi qu'un renforcement des actions de contrôle.

Nous adhérons au développement des actions éducatives et préventives à destination des adultes et des enfants.

Nos travaux

Nous travaillons avec les institutions locales (mairie, associations) au niveau régional (conseil général et régional) et national (députés, CERTU*).

*Centre d'Etudes sur les Réseaux et Transports Urbains



...ensemble
nous serons plus forts

Données chiffrées

Un trajet sur 4 en voiture fait moins de 1 Km

Pour parcourir cette distance, il faut :

- 12 minutes à un piéton,

- 8 à 24 minutes à une voiture en fonction du trafic et des difficultés de stationnement.

Marcher ½ heure par jour réduit de moitié le risque cardiovasculaire.

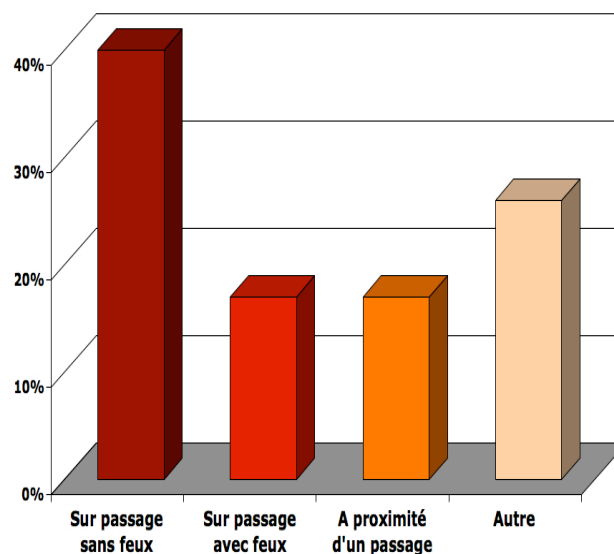
600 piétons dont une majorité d'enfants et de personnes âgées décèdent chaque année en France.

- les plus de 65 ans représentent 50 % des cas alors qu'ils ne sont que 16 % dans la population française,

- plus de 3300 enfants de moins de 15 ans sont accidentés en tant que piétons, 50 vont décéder et plus de 400 seront grièvement blessés.

La quasi totalité de ces accidents se produit lors de traversée de la chaussée et le tiers d'entre eux sur un passage piéton ou à proximité.

Localisation des accidents piétons en 2006 à Rennes



Source : Direction des rues - Mairie de Rennes

Association Espace Piéton Formulaire d'adhésion

Civilité :
Nom :
Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tel :
eMail :

Membre : 10 Euros
Donateur :

Renouvellement - 1^{ère} adhésion

Joignez à ce document :

- Le chèque à l'ordre de "Association Espace Piéton",
- Une enveloppe timbrée à votre nom et adresse si vous désirez une carte d'adhérent.

Expédiez le tout à l'adresse de l'association, une confirmation par mail vous sera envoyée.

Une autre place
pour le piéton en ville

Association Espace Piéton
Maison de Quartier La Bellangerais
5 rue du Morbihan
35700 Rennes – France

<http://www.espacepieton.org>
espacepieton.blogspot.com
espacepieton@espacepieton.org